

## Pont-Audemer > Maison à pans de bois

La commune nouvelle est couverte par deux Zones de Présomptions de Prescription Archéologique.

Les églises de Pont-Audemer et de Saint-Germain-village sont des MH classés.

La maison à pans de bois 16-18 rue aux Fromages à Pont-Audemer est également un MH inscrit.

L'ensemble urbain formé par le centre historique de Pont-Audemer est un site inscrit.

L'if du cimetière de Saint-Germain-Village est un site classé ponctuel.

La commune de Pont-Audemer est couverte par un Site patrimonial Remarquable (SPR).

Le périmètre de protection du Colombier et de la Chapelle de Manneville-sur-Risle déborde sur le territoire communal.

La Maison à pans de bois, sise 20 rue Sadi Carnot, est inscrite en tant que monument historique depuis le 1<sup>er</sup> mai 1933.

Il s'agit d'une maison à pan de bois typique de la fin du XVe siècle ou début du XVIe siècle, ancien hôtel particulier composé d'un rez-de-chaussée, d'un étage à encorbellement et d'un comble éclairé par quatre lucarnes. La façade sur rue présente des sablières finement moulurées et une porte en accolade ornée de pinacles et de bouquets de feuillages. Côté cour, une tourelle d'escalier à grandes croix de Saint André dessert une galerie de distribution au revers du corps de logis. La cave, charpentée, conserve des murs en silex et pierres de taille. En fond de parcelle, un bâtiment du XVIIe siècle, composé d'un rez-de-chaussée en brique et d'un étage à pan de bois, ouvre sur une seconde cour close d'anciens locaux à usage d'ateliers.

*\* Pour les prescriptions, se rapporter à la fiche sur le SPR de Pont-Audemer*

